

Acte de décès de CHARRADE Joseph [408]

Du vingt-deuxième jour du mois de septembre mil huit cent neuf, acte de décès de Joseph CHARRADE, cultivateur, décédé dans sa maison au lieu de la Fageole, commune de Grèzes, le vingt septembre à sept heures du matin, âgé d'environ soixante-dix-huit ans. Premier témoin Pierre CEDAT, âgé de quarante ans, deuxième témoin Antoine MERCIER âgé de quarante-cinq ans, tous deux cultivateurs, domiciliés audit lieu de la Fageole, qui ont dit être voisins du défunt, et ont les déclarants dit être illétrés de ce interpellés. Constaté suivant la loi par moi, François MANSON, maire de la commune de Grèzes faisant les fonctions d'officier public de l'état civil, lesdits jours, mois et an que dessus.

(En marge de l'acte : N°16 – décès – la Fageole – joseph charrade)